L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 31 MAI 1886.

PETITES ANNONCES.

UNE Grocerie à vendre à cause de changement d'affaires. S'adresser à l'ABEILLE.
28 mai—3f

A VENDRE—Pour cause de départ, une grocerie et buvette, situées dans le 2me district et bien achalandées. S'adresser P. O. Box 1950. 28mai—3f

A vendre, à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

A LOUER.

A louer—Un cottage double à la Baie St-Louis, sur la plage, avec jolie cabane à bain. S'adresser à Mme Vve George Huey, 71 rue de Chartres. 28mai—7f

UNE vacherie à louer.—Capacité 32 places; coin St Ferdinand et Claiborne. Prix modérés. S'adresser 20 rue Toulouse.
29 mai—2 sem.

DEMANDES.

ON demande—Un ameublement complet de plusieurs chambres à coucher, salon, cuisine, etc. S'adresser immédiatement à boite 3244. 31mai—3f

ON demande à acheter de vieux meubles acajou. Prix les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
9mai—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joséphine Elliot Lenes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,031—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lenes, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 mai—31—4,9juin.

Succession de Walter L. Bell

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,458—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel J. Humphreys, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24mai—24 31—1 2 juin

Succession de John M. Gould

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,941—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John T. Gould, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 mai—29—juin 3 7

Succession de Mme Solidelle Dubuleet, Vve de L. F. Parent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,201—Division C.—Attendu que Pierre Simeon Esnard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Solidelle Dubuleet, Vve de L. F. Parent, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 mai—26 31—juin 4

Succession de Justin Lamazou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,501—Division C.—Attendu que Mme Jeanne Vigneau, Veuve de Justin Lamazou a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Lamazou, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 mai—25 29—juin 3

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Antonio Tampanillo vs ses créanciers—No 21,318—Division E. Ordre de Cour. Que la cession des biens du pétitionnaire Antonio Tampanillo soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fenganan Ory, notaire en cette ville, le LUNDI 27me jour de juin 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Tou[illegible] Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents [illegible] du stock [illegible] abandonné.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27mai—31—30i

H. D. Engelmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,617—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. F. Kaune, syndic, provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 mai—25 29—3juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,459—Division B.—Eugene Foulon vs ses créanciers—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés de se réunir au bureau de Michel V. Dejan, notaire en cette ville, No 20 rue Carondelet, le 6me jour de juin 1887, à 10 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Il est de plus ordonné que Anatole A. Ker, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
26av

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Reed & Smith, et F. M. Smith membre de la dite raison sociale, vs leurs créanciers—No 21,218—Division [illegible]—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition enliassée dans cette affaire et le compte et les tableaux y annexés et les affidavits les accompagnant et la Cour étant satisfaite que le débiteur pétitionnaire a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit Fred. M. Smith et de la dite raison sociale de Reed & Smith est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de la dite raison sociale, et une réunion des créanciers de la dite raison sociale de Reed & Smith et du dit Fred. M. Smith est par le présent ordonnée pour être convoquée le 27me jour de juin A. D. 1887, pardevant Alphonse V. Phillips, notaire, à 11 heures A. M. pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite raison sociale et du dit Fred. M. Smith soient suspendues.
Il est de plus ordonné que la dite réunion de créanciers soit autorisée et aura le pouvoir de fixer les termes de vente de la propriété droits, crédits et effets du débiteur, et pour déterminer si le syndic nommé à la dite réunion devra donner caution. Il est de plus ordonné que Anatole Brieugne, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, le 17 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 mai—4f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. François Clos vs ses Créanciers—No 21,125—Division A. Ordre de Cour—La cession de biens du pétitionnaire François Clos, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant E. C. Stockton, notaire en cette ville, à son bureau No 6 rue Carondelet, le SAMEDI, 11me jour de juin 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, que Henry P. Dart, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 mai 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12 mai—3f en 30 j

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Shakespear Smith & Co. vs. J. J. McNamara.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 12,425—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District, le JEUDI 10 juin 1887 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
La moitié indivise d'un certain lot de terre appartenant au défendeur ci-dessus avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances qui y appartiennent, situé dans l'îlet borné par les rues Poydras, Bolivar, Hevia et St-James, dans le Premier District de cette ville, et désigné comme lot No 14, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1856 et mesure 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Hevia sur 27 pieds 3 pouces de largeur dans le fond et 116 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Bolivar et 119 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue St. James, tous plus ou moins au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10avril—10,17,24,31—4,10juin.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois **et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre)**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel, A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit		$300,000
1 Lot de	100,000		100,000
1 Lot de	50,000		50,000
1 Lot de	25,000		25,000
2 Lots de	10,000		20,000
5 Lots de	5,000		25,000
25 Lots de	1,000		25,000
100 Lots de	500		50,000
200 Lots de	300		60,000
500 Lots de	200		100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit		$50,000
100 Lots de $300		30,000
100 Lots de $200		20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit		$100,000
1,000 Lots de $100		100,000

3,136 Lots se montant à ... $1,055,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Marrière vs. Mary F. Woods, veuve de Henry J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,964.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Denis, Dryades, Sixième et Washington; le dit lot mesure quarante-huit pieds de face à la rue St. Denis, sur une profondeur de cent cinquante pieds.
Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Richard C. Stockton, conformément à un acte passé pardevant Wm. R. Ker, notaire, en date du 3 décembre 1885.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10.17,24,31—juin 7,11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alice Moran, femme de F. Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,784.—En vertu d'un ordre de vente daté 27 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberty (anciennement St Paul), Gravier, Howard (anciennement Gironde) et Commune, désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le vingt-quatrième jour d'avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, dans la même année. Le dit lot forme l'encoignure des rues Liberty et Gravier et mesure, au pied anglais, trente pieds neuf pouces de face à la dite rue Gravier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Liberty. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.
2° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baudin, Lopez, Salcedo et Commune, désignés comme lots numéros un, deux et trois, et mesurant chacun trente-trois pieds onze pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles, le dit lot numéro un formant l'encoignure des rues Baudin et Lopez.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste en un et deux ans représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt à raison de huit pour cent et les clauses usuelles, etc.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3,8,10,17,24,31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Adrien Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,510—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 25 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et la Paix, le dit lot mesure dix huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.
Ensemble avec les quarante deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.
Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages avec verandah sur la façade, No 57 rue de l'Esplanade, dépendances, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre, une somme de cinq cent quatre dollars montant de contributions de dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1881; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1882; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1883; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1884; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1885 et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1886.
L'acquéreur assumera en outre le reste du montant du sur les actions, savoir: Trois mille deux cent soixante seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus, et assujettie aussi toutes les obligations d'un actionnaire de la dite banque pour les dites quarante deux actions. La balance, s'il y en a, au sur le prix de l'adjudication comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles. Meubles.

Henry Block vs J. E. Exterstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 6 juin 1887, à 10 30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt, 204 rue de Chartres, entre les rues Orléans et [illegible]:
Un lot de meubles de ménage assortis, effets mobiliers divers, etc., etc., d'après inventaire enliassé au dossier.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27 31—4 5 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagnie d'Assurance du Peuple vs Mme Mary A. Abbott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,790—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Cinq lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Vingt six de l'îlet No 12, borné par les rues Tonti, Falnivre, Miro et Gasquet, anciennement Jackson. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chaque vingt sept pieds un pouce de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur et le lot No vingt-six mesure vingt sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante deux pieds six pouces de profondeur, d'après un plan de A. D'Hemecourt, voyer, daté le 16 juillet 1853 déposé au bureau de P. C. Cuvellier, ex-notaire, conformément à un acte daté le 10 octobre 1853.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pierre Lange vs. Mr et Mme Henry Reddix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,917—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Chartres anciennement Moreau, Marigny et Royale anciennement Casacalvo, mesurant trente pieds de face à ladite rue Mandeville, soixante pieds de profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Mme J. Prewot, trente pieds sur la ligne qui la divise de la propriété d'Adelaide Gauchon ou ses héritiers, puis quinze pieds sur une ligne parallèle à la rue Mandeville, et à partir du bout de la dernière ligne mesurant trente pieds sur une ligne perpendiculaire à la ligne du fond, et quarante cinq pieds de large sur la ligne du fond; le tout ci-dessus selon un certain plan dressé par A. Diettel Jr, voyer, en date du 13 novembre 1880, une copie duquel est annexé à un acte ci-dessous mentionné passé pardevant W. J. Castell, notaire, les mesurages sont plus ou moins au pied américain conformément au dit plan de Diettel.
Etant la même propriété que Mme Reddix a acquise de la succession de Mme Louisa Daly conformément à un acte exécuté le 11 janvier 1882 pardevant W. J. Castell, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 852.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17,24 31—juin 7,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de neuf warrants de drainage se montant à $42,000.

Fred. Wing vs W. C. Raymond et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,951—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 mai 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Neuf warrants de drainage, datés Département des Comptes Publics, Nouvelle-Orléans, 6 juin 1876. Huit des dits warrants sont numérotés de 331 à 338 inclusivement, chacun pour la somme de cinq mille dollars, et un numéro 398 pour la somme de deux mille dollars, faisant un total de quarante deux mille dollars tirés par l'Administrateur des Comptes Publics sur l'Administrateur des Finances et par lui acceptés et en faveur de et endossés par W. Van Norden, transféré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—20 24 28 31

Succession de George Henry Englebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,260—Division D—Attendu que Mme Julia Elizabeth Englebrecht a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Hy. Englebrecht, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 mai—31,25,29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée formant le coin sud-ouest des rues St Charles et Première.

Mme F. L. Adams, veuve, etc, vs J. O. Bartels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 233, (anciennement l'îlet 110), qui est borné par les rues St Charles, Première, Carondelet et Deuxième, et faisant partie du lot numéro 14 d'après un plan dressé par E. Gotthiel, le 15 mai 1850, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville; le dit lot ci-dessus ayant en mesure américaine, vingt-six pieds deux pouces quatre lignes de face à la dite rue St Charles, sur une profondeur et façade sur la rue Première de cent vingt pieds, formant le coin des rues St Charles et Première.
Acquis par le défendeur par un achat de Victor Letorey, d'après un acte passé pardevant E. Saunders, notaire, le 24 mars 1880.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Une somme suffisante comptant pour payer la réclamation du plaignant à environ deux mille deux cent cinquante piastres ($2250) avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 24 mars 1886 jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 sur le montant du dit principal et intérêt pour frais d'avocat, les frais et charges des procédures et vente et les taxes dues sur la dite propriété.
2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet à ordre de deux mille deux cent cinquante piastres ($2250) tiré par le défendeur à son propre ordre et endossé par lui, daté le 24 mars 1880 et payable deux ans après date à la Banque des Citoyens de la Louisiane et stipulant que le dit billet porte intérêt de 8 0/0 par an à partir de sa date jusqu'à paiement, et garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété ci-dessus et conformément à la réclamation du plaignant; l'acquéreur assumera toutes les obligations, etc. de l'acte primitif passé pardevant E. D. Saunders, notaire, le 24 mars 1886.
3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7,14,21,28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Poète, Dauphine et l'Avenue Lafayette, désigné par le No 1 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 1 juin 1872, annexé à un acte passé dans le bureau de James Fahey, notaire, le 17 juin 1872 et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine trente et un pieds et huit pouces de face à la rue Poète, trente et un pieds huit pouces et trois lignes de large dans le fond sur une profondeur de soixante treize pieds et six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine et soixante douze pieds et dix pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Royale.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Alfred Grima vs. Succession de Paul Grima et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
La neuvième partie indivise d'un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles et Commune, désigné par le numéro [illegible] sur un plan de [illegible] Grant en date du [illegible] 1840. Le dit lot [illegible] pieds de face à la rue Carondelet, dix huit pieds trois pouces de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds, avec le dit lot et les autres comme [illegible] sur une profondeur de cent pieds. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal quatorze sur la rue Carondelet, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,10[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet [illegible] quatre [illegible] rues [illegible] Esplanade, Royale et [illegible] mesurant trente six pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thémy Lafon vs Aline Lewis et Bertha Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,015—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, Troisième District de cette ville, désigné par le numéro [illegible] dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St Pierre et Orléans, sur un plan dressé par H. Pilié le 21 mai 1842, et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Lequel dit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue [illegible] sur vingt huit pieds six pouces de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.
La dite propriété a été acquise par Bertha Lewis et Aline Lewis de Veuve J. Jonan [illegible] Jonan et als, conformément à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, en date du [illegible] 1877, enregistré au Bureau des transferts livre 111, folio 67.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Elian Rand vs veuve G. W Ardill

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,164—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Histoire, Grands Hommes, Bagatelle et Craps et désigné par le numéro un sur un plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du douze janvier 1854 et mesurant trente trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Histoire sur cent trente deux pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Craps et mesurant sur la ligne opposée qui le divise du lot numéro deux, à savoir: trente six pieds trois pouces de profondeur, puis courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante huit pieds dix pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds, et courant ensuite de nouveau vers la rue Craps, trente trois pieds, jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne de côté du lot No un.
Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas. V. Foulon, notaire, le 2 mai 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 juin—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. T. Lawler vs Paul Doulut et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 7,982—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tous les droits, titres, réclamations, intérêts des défendeurs M. P. Doulut et Paul Doulut, à une certaine réclamation contre l'Etat de la Louisiane, procès No. 20,539 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 28—juin 1 4

MASTER'S SALE.

John A. Morris vs M. et Mme P. E. Brulatour.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District Est de la Louisiane, No 11,563—Chancellerie—En vertu et conformément à un jugement rendu le 13 mai 1887, moi, soussigné, Special Master, je procéderai à la vente à l'encan, au pied de l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, Chartres et St-Louis, mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la dite rue Royale sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; la dite propriété étant bornée, sur le côté vers la rue St-Louis, par la propriété anciennement connue comme l'Hôtel St-Louis et maintenant Hôtel Royal, laquelle dite propriété appartient à la dite Mme P. E. Brulatour, par achat de E. D. Nores, par acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 4 mai 1882.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. SABOURIN, Special Master.
31mai—31 juin 8 15 22 29 juil 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIARE.

VENTE DE SYNDIC.

Hydromètres, 1 Gonomètre, 1 Polariscope, Rapporteur d'Ingénieur, 1 Microscope Nachet, 1 Boîte d'Instruments d'Arpenteur, Compas d'Arpenteur, Microscopes, Dynamomètres, Verres pour Monocles en or.

R. Schmutz vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 20,396.

PAR STEPHEN J. DERBES, Encanteur—Bureau, No 14 rue de Chartres—MERCREDI, 1er juin 1887, à 11 heures du matin, à la salle de vente, No 14 rue de Chartres, en vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la susdite Cour, il sera vendu—
Un lot d'instruments d'optiques et scientifiques, conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.
N. B.—Les articles seront exposés à la vue du public un jour avant la vente.
Cette vente étant la troisième et dernière, les articles seront finalement adjugés au plus offrant à quelque prix que cela soit, sans égard à leur valeur estimée.
Conditions—Comptant.
29mai—29 31 juin 1

PAR JAS P. GUINAULT

VENTE FORCÉE

De la Vacherie de M. Jean Sabatier.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 2 juin 1887, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue White, entre Dumaine et Ste-Anne—
La vacherie de M. Jean Sabatier, comprenant

12 belles vaches laitières, onze desquelles sont fraîches en lait, plusieurs avec leurs veaux.
1 cheval, 1 bonne jument, une charette à lait et tous les ustensiles de la vacherie. La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.
Conditions—Jusqu'à $50, comptant, et au-dessus de $50, deux mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 28mai—

VACHES LAITIERES.

Succession de Henry Carrière.

Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 20 958.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 6 juin 1887, il sera vendu, à midi, à l'encoignure des rues Dryades et Berlin, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887—

28 vaches laitières, 2 chevaux, 1 taureau, 1 charette à lait, 2 charettes à provision, 1 charette à malt, 1 lot harnais les bidons et ustensiles de la vacherie.
Conditions—Comptant sur les lieux.
La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.
25mai—25, 31—4 juin.

Deux îlets de terre situés à Alger et un banc à l'Eglise du Christ.

Vente de syndic.

James A. Renshaw vs. ses créanciers.

No 20,268—Cour Civile de District—Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 2 juillet 1887, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mai 1887—
1° Un banc à l'église du Christ.
2° Un îlet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, renfermé par les Avenues Pacific, Atlantic et les rues De Armas et Decatur, et mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific, 247 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Decatur.
3° Un îlet de terre situé dans le même District, renfermé par les Avenues Pacific, Elmira et les rues Decatur et Newton, lequel îlet mesure 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Pacific et à la rue Elmira, 247 pieds 4 pouces de face aux rues Decatur et Newton.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes pour l'année 1887.
28mai—28—4 11 18 25—2juil

Résidence sur la rue Delery, faisant face aux Casernes des Etats-Unis.

Succession de Pierre Miller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 19,040.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 18 juin 1887, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté 4 mai 1887—
Trois lots de terre situés dans le Troisième District, désignés sur un plan [illegible] par les Nos [illegible], Delaronde et Delery, désignés par les Nos 2, 3 et 4.
1° Le lot No 2 mesurant [illegible] pieds de face à la rue Delery sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, le lot No 4 mesure [illegible] pieds de face à la rue Delery sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, ensemble avec les grandes et belles bâtisses de la rue avant, plusieurs chambres et galerie sur le devant, cuisine, citerne, latrines, etc., jardin sur le devant et arrière-cour.
2° Un autre lot de terre situé dans le même îlet, désigné par le No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Delaronde sur 123 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Voir les plans à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant E. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes de 1887, ou sur du prix d'adjudication.
17mai—17 21 28—mai 4 11 18

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.

Succession de Mme S. D. Bobb.

No 15,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 25 avril 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:
La maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson, dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Fulton et Rousseau, voir, à savoir du terrain.
1° Le terrain No 12 d'îlet carré mesure 31 pieds 5 pouces 4 lignes de façade rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
2° Un terrain de terre adjacent au précédent à l'arrière et mesurant 63 pieds 4 pouces à l'arrière du dit terrain No 12 et d'une autre portion de terre [illegible] du terrain désigné par le No 16, sur une profondeur égale et entre lignes parallèles, de 39 pieds 9 pouces et 4 lignes.
Conditions—Comptant. L'acquéreur aura le montant de son adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1887, et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot, notaire.
18mai—18 28—juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marie Lee Forsyth, épouse de John W. Black, et John W. Black et autres vs. les Mineurs Charles Henry, Arthur Carter et Ellen Adair Simpson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No. 20,894.

Vente pour opérer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—Le MARDI, 28 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans le 10me jour de mai 1887 et signé le 20 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:
1. Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Rempart, Franklin et Euphrosine, et désigné par le No 325, et mesurant 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 208 pieds du côté le plus rapproché de la rue Rempart et 205 pieds de l'autre côté.
2. Un autre terrain et les améliorations qui s'y trouvent, même district et carré d'îlet, désigné par le No 326 et mesurant 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 208 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Remparts et 202 pieds de l'autre côté, mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux, billets qui devront être divisés en coupons si on le requiert et datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront toutes les clauses de garantie usuelles aussi bien de non aliénando, honoraires d'avocat, 5 pour cent du montant de la vente, assurées en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie capital et intérêt. Les bâtisses devront être toujours assurées contre l'incendie jusqu'au paiement des billets et la police d'assurance transférée et livrée aux détenteurs des dits billets, autre garantie du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887, et un dépôt de dix pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

Succession de Delia Dullanty, femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21,081—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un quart d'îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville, désigné comme îlet No 42, borné par l'avenue Broadway, les rues Chestnut, Esther et Wall, étant cette portion faisant face aux rues Broadway et Esther, mesurant 120 pieds de face à la rue Esther sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Broadway.
Conditions—$1200 comptant, et la balance à un an de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues durant 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.
25 mai—25, 28—juin 4, 11, 18, 25—juil 2

Succession de Théophile Gelinin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 6,664—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Malnoury, tuteur et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 mai—20 25 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage élevé et grands terrains. No. 335 rue Chestnut, entre l'Avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Henry F. Bequier.

No. 20,459—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 avril 1887, et d'un ordre subséquent amendant le même, daté 3 mai 1887, il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir—
Un cottage en bois à un étage, avec mansarde, No 335 rue Chestnut, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane; le terrain est composé du tout des trois lots Nos 17, 18 et 19 et à 24 pieds de face du lot No 16, mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Chestnut, 129 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée de la rue, a une grande galerie devant et large corridor dans le centre, et un terrain avec jardin. Cette propriété touche à la résidence de J. B. Woods, est près de celles de MM. Miller et Rice, et peut être visitée avec une carte.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le paiement différé s'il y a, en versements égaux représentés par deux billets à ordre tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables à un et deux ans respectivement à partir du jour de la vente et portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur s'engageant à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des dits billets ou une partie devra assurer la propriété et transférer la police d'assurance aux porteurs des dits billets; l'intérêt et les honoraires d'avocat et l'exécution de toutes les obligations de l'acheteur seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et l'acquéreur assumera les taxes dues en 1887 en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis par l'encanteur au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire aux frais de l'acquéreur.
4 mai—4,7,14,21,28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Susan A. Simpson et autres vs. les enfants mineurs Charles Henry, Arthur Carter, Ida Rebecca et Ellen Adair Simpson, et la mineure Clara G. Dorr.

No 20,893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, 28 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 10me jour de mai 1887 et signé le 20me jour de mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:
1. Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Rempart, ci-devant Hercules, Burton, actuellement Franklin et Euphrosine. Le terrain est désigné par le No 7 et mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur une profondeur de 214 pieds du côté supérieur et 211 du côté inférieur.
2. Un terrain situé dans les mêmes district et carré d'îlet désigné par le No 324. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 211 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Remparts, ci-devant Hercules et 208 pieds de profondeur du côté opposé.
Conditions de la vente. Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets des acquéreurs souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux, divisés en coupons si on le requiert, datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'au paiement final. Les actes de vente contiendront les clauses de garantie usuelles de non aliénando, honoraires d'avocat 5 pour cent du montant de la vente en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie du capital et intérêt. Les bâtisses devront être assurées constamment contre l'incendie jusqu'à parfait paiement des billets et les polices d'assurance transférées et livrées aux détenteurs des billets, autre garantie additionnelle du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1887 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison élégante et complète No 221 Chemin du Bayou, entre les rues Marais et Tremé, près de l'Eglise de St-Augustin.

Succession de Mme Margaret Karcher, épouse décédée de Nicholas Kuntz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier B. No 18,744.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 13 mai 1887, pour le compte de la susdite succession—
Un vaste terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chemin du Bayou, Marais, Tremé et St Philippe, mesurant 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face au Chemin du Bayou, [illegible] pieds [illegible] pouces [illegible] lignes de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Marais, et 115 pieds [illegible] pouces de profondeur du côté de la rue Tremé; du dit terrain, formant l'angle de la rue Marais, 12 pieds 6 pouces de face à une ligne s'étendant vers le Chemin du Bayou, 1 pied de la rue et allant à la distance à la rue Marais, 34 pieds 4 pouces à angle droit de la rue des Marais.
Les améliorations comprennent une résidence élégante connue par le No 221 Chemin du Bayou et ayant une grande galerie devant et derrière, corridor au centre, salon double avec portes coulissantes, quatre chambres, salle à manger avec cabinet à chaque bout, dans la grande bâtisse, et cabinets dans l'attique, gaz partout la maison.
Une cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoise, ayant une chambre au premier étage et deux chambres au second, avec galerie et cabinet, au second étage, une autre bâtisse servant d'écurie et remise, avec grande chambre pour charbon et bois, deux citernes, une nouvelle citerne de 4000 gallons.
La façade et le côté sont ornés de plantes bananiers, arbres fruitiers et plantes d'ornements. Les allées sont pavées en briques ainsi que la grande cour qui se trouve entre la bâtisse principale et celle du fond.
Termes et conditions: Un tiers comptant, un tiers à un an du jour de la vente, un tiers à deux ans du jour de la vente en deux derniers tiers en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété avec les stipulations accoutumées de 10 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrir le montant des billets ci-dessus mentionnés, de propriétés pour le montant du billet frais, &c. honoraires dus jusqu'à parfait paiement, avec clause de non aliénando.
Acte de vente pardevant G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra en outre acquitter les frais de ville et d'Etat pour l'année 1887.
14 mai—14, 21 28 mai, 4, 11, 18 juin

Résidence confortable No. 227 rue Dumaine entre Villeré et Marais, une bâtisse en bois à deux étages.

Succession de James D. Coquet,

No. 12,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mai 1887 pour le compte de la dite succession.
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Marais, St Philippe et Villeré, mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, désigné par la lettre B sur un plan d'Arthur de Armas, voyer, en date du 5 août 1883.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages, avec galerie de façade, désignée par le numéro municipal 227 rue Dumaine, et ayant au rez de chaussée un grand salon double à arche, salle à manger, deux cabinets et grand corridor, et trois chambres et corridor sur le premier étage.
Aussi une cuisine en bois à un étage, ayant 4 chambres, 2 cuves, gaz partout dans la bâtisse principale, une cour dans le centre et une dans le fond, poulailler, allée, lieux d'aisances, etc.
Conditions. Une moitié comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets d'acquéreur tiré par lui et à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, garanti par privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue, les honoraires d'avocats en cas de procès sont fixés à 5 pour cent sur le montant saisi sera payé par l'acquéreur, la propriété doit être assurée pour le plein montant et jusqu'au paiement final des dits billets et la police transférée au vendeur comme garantie, la prime d'assurance doit être retenue pour le terme non expiré de la police, les taxes de 1887 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication, dix pour cent sur le montant doivent être déposés avec l'encanteur au moment de son adjudication.
Acte de vente pardevant Chas Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mai—3 7 14 21 28—4 juin

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 23ème jour d'avril 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Philas Jane Elvin vs. John Wotts, son mari—No 20,572—Division A.
Sur motion de J. N. Wolfson, Esq., avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuves, la loi et les témoignages étant considérés—Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut, ici enregistré le 18 avril 1887, soit maintenant confirmé et rendu final et que, en conséquence, il y ait jugement en faveur de Philas Jane Elvin, plaignante, et contre John Wotz, son mari, reconnaissant ses droits et privilèges sur sa propriété et décrétant une séparation d'acquets et gains et de dissoudre la communauté existant sur avant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.
Jugement rendu le 23 avril 1887.
Jugement signé le 28 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
(Sceau.) M. A. McDONNELL, Député Greffier.
12mai—12,23,30—14juin.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à double corps de logis, 258 rue Commune, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Succession de John Feehan et sa femme.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 11 mai 1887, Dossier No 20,912, pour le compte de la succession de John Feehan et sa femme, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan.
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 48 borné par les rues Commune, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, désigné par le No 19 et mesure 32 pieds 7 lignes de face à la rue Commune, 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds, toutes plus ou moins.
Les améliorations comprennent **un cottage en bois à double corps de logis,** connu comme le No 528 rue Commune ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne, &c, loyer $10 par mois, à un îlet seulement de la station des chars de la rue Commune.
Conditions—Comptant en passant les titres. 20 0/0 comptant seront payés sur les lieux; l'acquéreur assumera les taxes de 1887 en outre de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magasin en briques de valeur et à trois étages, No. 81 rue Front et 80 rue Fulton.

Coin des rues Front et Lafayette.

John T. Moore Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al.

A l'encan. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 3 mai 1887 et signé le 9 mai 1887, Dossier No 20,028 dans l'affaire de John T. Moore, Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al. Aussi un autre ordre du même honorable juge ci-dessus en date du 20 mai 1887, aussi d'un jugement et ordre de l'honorable juge de paroisse de la cour de Franklin, paroisse Ste Marie en date du 14 mai 1887, à l'encan, il sera vendu,
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette désigné comme lot No 16 et mesure 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front sur une profondeur de 117 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 15, plus près de la rue Poydras et une profondeur et façade à la rue Lafayette de 117 pieds 2 pouces et 5 lignes.
Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages, anciennement connu comme l'Hotel des Etrangers, cuves, etc.
Conditions—Pour un septième indivise de la propriété, comptant en passant le titre.
Pour le reste du huitième indivise l'acquéreur fournira son billet daté du jour de la vente et payable douze mois après date à son propre ordre, le dit billet portant intérêt à 6 0/0 par an à partir de la date jusqu'au paiement et avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur le huitième d'intérêt vendu dans cette affaire et doit contenir les clauses de non aliénando et toutes les autres clauses de garantie, assurance, honoraires d'avocat, etc.
L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur No 391 rue Canal,

entre Prieur et Johnson, adjacent aux magnifiques résidences de MM. Jno. T. Gibbons, juge A. Voorhies, Hon. John Fitzpatrick et autres

Succession de John B. Courret, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, dans le Premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 mai 1887, Dossier No 21,075, pour le compte de la succession de John B. Courret, décédé, il sera à l'encan, il sera vendu
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal et Cleveland (ci-devant Gasquet ou l'Avenue Cleveland), Prieur et Johnson, mesurant ensemble 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles au pied américain, conformément à un plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent cette charmante résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises connue par le No 394 rue Canal et est bien magnifiquement bâtie entre Prieur et Johnson, contenant grand salon, grande galerie et façade de côté, corridors en haut et en bas, salon à arche avec devants de cheminées en marbre, salle à manger, cabinet, lieux d'aisances, store room, cuisine, etc., quatre grandes et deux petites chambres à coucher, chambres de bains, garde-manger et installations partout, gaz dans toute la bâtisse, et toutes les bâtisses ont les water works, cours en briques, ainsi que des grands écuries, cours pavés dans le fond et au côté et de plus un grand jardin à fruits et fleurs de grandes et spacieuses, banquette, cuves, au nouveau niveau, dans le voisinage de chars et dans une partie de la ville des plus désirables, peut être visitée avec une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie avec le privilège d'escompter les billets au crédit au taux courant. L'acquéreur assumera en sus les taxes de 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.
Acte de vente pardevant M. J. Avocros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique propriété suburbaine convenable pour ceux qui aiment la ville et la campagne.

"La maison d'habitation Danneel".

Avenue St-Charles, 1,481, à l'angle de la rue Octavie, un îlet au-delà de l'Avenue Peters.

Terrain magnifique 140x531 pieds à la hauteur de Rickerville, élévation naturelle très grande, à 3 pieds au-dessus du trottoir, admirablement bien cultivé et embelli par une belle forêt, beaux ombrages, arbres fruitiers, plantes rares, arbustes, aquarium, endroits rocheux, bassins artificiels, écuries, remises, poulailler et autres dépendances, le tout en excellent état. La maison de résidence est presque neuve, elle est de construction moderne.

Dans l'affaire de Otto Danneel vs. Henri Danneel et autres.

Vente en partage.

A des conditions acceptables, à l'enchère publique.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à trois jugements et ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un rendu le 20 avril 1887 et signé le 27 avril 1887, et deux autres rendus et signés le 3 mai 1887, dans l'affaire de Otto Danneel vs. H. Danneel et als., Dossier No 20,365, pour faire un partage, à l'encan il sera vendu—
1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, étant la moitié inférieure de l'îlet No 57, borné par les rues St Denis, Octavia et Joseph et l'Avenue St-Charles, se composant de 16 grands lots de terre, désignés par les lettres A et B et mesurant ensemble 140 pieds 1 pouce de face à l'Avenue St-Charles sur une profondeur, du côté le plus près de la rue Joseph, de 491 pieds 7 pouces 5 lignes et sur une profondeur et face à la rue Octavia de 531 pieds 9 pouces et une largeur de 135 pieds dans le fond et face à la rue St Denis, le tout plus ou moins au pied américain.
Les améliorations comprennent une élégante résidence en bois récemment remodelée à deux étages et demi, couverte en ardoises, avec une bâtisse dans le fond, à deux étages couverte en ardoises avec accommodation et une façade d'une belle apparence, retirée d'à peu près 100 pieds de la façade de l'avenue et ayant de larges corridors au travers du centre sur chaque des premier et second étages. Un très beau et bien fini salon à arche, bibliothèque, salle à manger et six grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., en haut le tout avec de très jolis devants de cheminée en marbre et installation de gaz dans toute la bâtisse principale. La bâtisse dans le fond a une cuisine, office, lieux d'aisance, 3 chambres de domestiques ou plus, confortables et commodes. Le tout dans un état splendide, plusieurs cuves, remise, écurie, cabanes pour poules et chien, loge pour jardinier et autre maison de ferme et dépendances. Il est planté d'arbrisseaux, d'étangs remplis de poissons, des endroits rocheux, des points de vue variés, un jardin. C'est la propriété suburbaine la mieux située la plus jolie qui soit en ville, et pour l'apprécier convenablement il faut l'aller voir. Pour cela on devra se munir d'une autorisation écrite de l'encanteur.
Le tout conformément à un plan de MM. William & Patton, architectes et voyers, qui peut être vu à l'emplacement de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à raison de 7 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie, y compris hypothèque spéciale et privilège de vendeur, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police et la partie de non aliénando; un dépôt de 10 pour cent sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 en addition de son enchère, et les billets au crédit seront divisés en coupons au gré des parties intéressées.
Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 mai—4 8 15 22 29—juin 4

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans. F. Lopez vs ses créanciers, No 19,870 Division B—Ordre de Cour—qu'une réunion des créanciers de Frederick Lopez, insolvable, soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le MERCREDI, 1er jour de juin, 1887, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés appartenant au dit Frédérick Lopez, et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 19 mai 1887.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
20 mai—31 et 10 j

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison en bois rue Water entre Amelia et Peniston.

Succession de John Helmes, décédé.

A l'enchère publique, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," daté du 2 mai 1887, dossier 20,167, pour le compte de la succession de John Helmes, décédé, à l'encan, il sera vendu:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Water, Levee ou Tchoupitoulas, Amelia et Peniston, désigné par le No. 15 et mesurant 30 pieds 2 pouces de façade rue Water sur une profondeur de 77 pieds 9 pouces 4 lignes du côté le plus proche du terrain No 14, et 76 pieds 4 pouces et 6 lignes du côté du terrain No 16—le tout plus ou moins en mesure américaine, d'après un plan visible sur les lieux de la vente.
Les améliorations comprennent une maison en bois élevée ayant 4 ou 5 chambres, auvent, hangar, citerne, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres. 10 pour cent seront payés comptant sur les lieux et on assumera les taxes de 1887.
L'acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4mai—4 8 15 22 29—4juin

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.

Succession de Nicolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,883.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente des droits, titres et intérêts du défunt [illegible] 25,32 dans la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Plaisance. La dite portion de terre commence à une distance de 49 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Plaisance et mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Plaisance puis à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 65 pieds 11 pouces et 4 lignes puis à un angle droit s'étendant parallèlement avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 5 pouces et 3 lignes puis à un angle droit sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Harmonie 125 pieds 4 pouces à la rue Carondelet jusqu'à l'endroit où le terrain commence; la dite portion de terre étant composée du lot original No 5 et une partie des lots Nos 6 et 8.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
1mai—1 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de George Coats.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division [illegible]—No 20,512.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour en date du 17 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir—
Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro 10 borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Erato et désigné par le No 5 sur un plan dressé par A. Hedin, voyer, et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 an et à 2 ans de crédit avec billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final et garanti par hypothèque spéciale privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour obtenir le paiement des dits billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18 mai—1—21 28—4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 4me District.

Coin des rues Jackson et Howard.

Succession de Patrick, Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 20,753.

VENTE A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 14 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberty, Jackson, Howard et Josephine, le dit lot formant l'encoignure des rues Jackson et Howard et mesure au pied américain 27 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Howard, entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et à 2 ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14, 21, 28 mai, 4, 11, 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété charmante dans le Sixième District.

Succession d'Eliza Le Blanc, veuve d'Ambroise Grabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 18,789.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 9 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Ouest Bouligny, Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan déposé à l'étude de T. O. Stark, notaire, et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey, désigné par la lettre A, sur un plan de A. G. Blanchard en date du 23 avril 1874. La dite portion de terre mesure conformément au dit plan 44 pieds 4 2/8 pouces de face sur la ligne de séparation dans le fond des lots 23 et 24, 50 pieds de face sur la ligne de séparation vers la rue Jersey et 50 pieds sur la ligne de séparation vers la rue Levée et 44 pieds 7 pouces sur la ligne de séparation vers la rue Bordeaux, la dite portion de terre étant composée avec la partie du fond des lots désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan de H. C. Moelhausen. Le tout de la propriété ci-dessus décrite, doit être vendu ensemble.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Commagere, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14 21 28—juin 4, 11, 18.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA MAISON FORÉSTIER,

Au coin des rues Esplanade et White.

Succession de Mme A. L. Gabriel, épouse de E. Forestier.

No 14,824—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 25 juin 1887, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1887, il sera vendu à l'encan:
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, passage, privilèges, etc., y appartenant, située dans le 3ème district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Septième et Washington, mesurant 182 pieds 4 pouces et 5 lignes de façade rue Esplanade, 273 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de façade rue White, 173 pieds 1 ligne à l'arrière faisant face à la rue Lepage et 310 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue Septième et se composant des terrains de 3 à 14 inclusivement, d'après un plan de E. Pilié, daté du 26 mars 1841, et annexé à un acte de vente du 20 mai 1881 pardevant E. Grima, notaire.
Les améliorations comprennent la résidence élégante qui s'y trouve, connue comme la demeure de M. Forestier.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de la présente année, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, qui seront garantis par hypothèque. Les améliorations seront assurées contre la perte par l'incendie, pas moins que le montant dû sur lesdits billets, et la police transférée au vendeur ou aux futurs détenteurs des billets.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, notaire. Dix pour cent seront déposés au moment de l'adjudication.
24mai—24 28 juin 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins

PAR HY STERN & CO, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI 31 mai 1887, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 31mai—

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété de résidence de choix.

Résidence en bois, confortable, à deux étages, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Succession de John H Kennard.

No 21,099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887 il sera vendu à l'encan.
Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Charles, Prytania, Carondelet et Troisième, désignés comme lots Nos 11 et 12 conformément à un plan de C. A. Hedin, en date du 6 avril 1849. Le lot No 11 forme l'encoignure des rues St Charles et Quatrième et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds et de face à la rue Quatrième. Le lot No 12 touche au lot ci-dessus et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une grande et attrayante résidence en bois à deux étages connue comme No 411 rue St. Charles, confortablement subdivisée en de grands salons, bibliothèque, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, cuisine, etc., sur le rez de chaussée, de splendides chambres à coucher bien aérées, chambres à bains, etc., sur le premier étage, et dépendances, cuves, etc., situées dans un des plus beaux quartiers sur cette avenue populaire et entourée des maisons élégantes de MM. Jesse K. Bell, A. C. Hutchinson, J. D. Rouse et autres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en versements égaux à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Dix pour cent comptant au moment de la vente.
31 mai—31—juin 4 11 18 25—juillet 2

Succession de John H Kennard

No 21,099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Livres de loi, meubles de bureau, etc.

A l'encan.

L'intérêt de la succession de John H. Kennard comme associé dans l'ancienne maison de loi de Kennard, Howe & Prentiss, et son intérêt comme associé dans les livres de loi, effets mobiliers, etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI 11 juin 1887, à l'heure [illegible], à l'ancien bureau de MM. Kennard, Howe & Prentiss, No 3 1/2 rue Carondelet, deuxième étage, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mai 1887 à savoir:
Les livres de loi, meubles de bureau, etc., du dit décédé, aussi l'intérêt du dit John H. Kennard comme associé de l'ancienne maison de loi Kennard, Howe & Prentiss, et son intérêt comme associé dans les livres de loi, effets mobiliers, etc.
Conditions—Comptant.
31mai—31 juin 4 11

Meubles de maison consistant en meubles élégants de salon, chambres à coucher, salle à manger, meubles de bibliothèque, miroirs, tapis, store, etc., vaisselle, verres, etc., livres avec gravures, ornements et beaucoup d'autres articles.

Succession de John H. Kennard.

No 21,099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI le 14 juin 1887, à 11 heures a. m. à la résidence No 411 Avenue St Charles, coin Quatrième, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887 il sera vendu à l'encan.
L'assortiment général de meubles de maison.
Conditions—Comptant.
31mai—31—4 11 14juin

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Catherine Cain, née Grant

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division [illegible]—No 20,[illegible]

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Baronne—JEUDI 2 juin 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté le 27 avril 1887, il sera vendu la propriété décrite ci-après appartenant à la dite succession, à savoir:
Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, du côté nord de la rue St Claude, entre l'Avenue Washington et la rue Mossy, et mesurant 38 pieds 3/4 de pouce de face à la rue St Claude sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles plus ou moins.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1887 et un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé sur le montant d'adjudication.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5mai—3 7 11 21 28—juin 2

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WARREN HOMES, encanteur—MERCREDI, 29 juin 1887, à 2 heures p. m. à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District daté 27 mai 1887, dans l'affaire intitulée Succession de H. M. A. L. M. Evans, dossier No. 339 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante à savoir:
Un morceau de terre dans la paroisse Rapides, dans cet Etat, étant le quartier sud ouest et quartier sud ouest de la section 1, township 5 nord du range 4, ouest du district des terres nord de la Rivière Rouge contenant [illegible] acres.
28 mai—1 f par sem pendant 30 jrs.

PAR WARREN HOMES encanteur—SAMEDI 11 juin 1887 à la Bourse d'encan de l'Arcade à 2 heures de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Engle Bart, No. 20,335 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique pour du comptant:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Lafayette, Musique, Remparts et St Claude. Il mesure au pied français trente un pieds huit pouces et six lignes de façade rue Lafayette sur soixante dix pieds deux pouces et neuf lignes de profondeur.
L'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur. 11 mai

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District,

Rue Bagatelle, entre Joséphine et Solidelle.

Succession de Barthélemy Latanie.

Dossier No 20,549

A l'enchère publique.

PAR MATHER ET HOMES—Warren Homes, encanteur—bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 4 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, date du 29 avril 1887, dossier No 20,549, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu:
Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Joséphine et Solidelle, mesurant 32 pieds de façade rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de Stewart & Hoffman, voyers, daté —— 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage portant le No 611 rue Bagatelle.
Conditions. Dix pour cent comptant au moment de la vente pour l'assurer.
L'acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de 1887.
1 mai—1,14 21,28—juin 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième district, sur la rue Burthe entre Madison et Dublin. Succession de Jacob Baltz et Magdalene Mitchell, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 20,821, à l'encan—

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes encanteur—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 30 avril 1887, Dossier No 20,821, pour le compte de la susdite succession il sera vendu—
Un lot de terre de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Madison, Troisième, Burthe et Dublin, mesurant 30 pieds de face sur la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, conformément à un plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date du avril 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage.
Conditions—Comptant, 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant R. H. Dowling, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes de 1887. 4 mai—4,14,21,28—4 juin.